



PE11-LA RÉGLEMENTATION DES BIENS A DOUBLE USAGE (BDU)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Blended

Contenu pédagogique



Public visé

Cadres et collaborateurs des services Export Control, Douane, Logistique, ADV de sociétés qui exportent des biens, logiciels et technologies à usage civil et militaire.



Objectifs pédagogiques

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- connaître les dispositions légales applicables aux BDU ;
- déterminer si un bien est soumis à autorisation ;
- déterminer quelle autorisation pour quel cas ;
- intégrer les particularités liées aux BDU dans la déclaration en douane d'exportation.



Description

1ère PARTIE

- Le service des biens à double usage
- Bien à double usage : Qu'est que c'est ?
- Objectif, empêcher la prolifération au niveau international
- La réglementation en Europe
- Projet d'exportation : est-il soumis à licence ?
- Le bien (matériel, technologie, logiciel, cryptologie)
- Le pays d'utilisation finale (Europe, pays de confiance, autre...)
- Le bien ne figure pas à l'Annexe I : Quelle est la procédure ?
- Comment repérer un risque de détournement ou de prolifération
- Déposer un dossier hors licence (DHL), la procédure Catch-All
- Les licences, les procédures
- Les décisions, les recours

2ème PARTIE

- Rappels sur le règlement (UE) n° 2021/821 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts en ce qui concerne les BDU
- Relations entre le SBDO et la DGDDI
- Déclarer une exportation de BDU : DAU et licence





- Points d'attention sur la réglementation
- Interconnexion GUN
- L'infraction douanière
- Vos interlocuteurs à la DGDDI

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir une expérience dans le secteur export control ou avoir suivi des formations sur les bases de la réglementation douanière et/ou Export control.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.